

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Var
commune	Bandol
appellation	Domaine des Engraviers : résidence Athéna et résidence Athéna Port
adresse	1390 bd des Graviers
auteurs	Jean DUBUISSON (architecte)
date	1969-1973
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites du 28 novembre 2000

Cette opération s'inscrit dans la politique de développement touristique de la côte varoise, jugée très en retard en ce domaine au début des années 1960. La vigilance des services de l'État et les hésitations de la Société d'Etude de Travaux d'Immobilier et de Gestion (SETIMEG), face à un marché nouveau pour elle, expliquent que cette opération, initiée en 1963, ait mis dix ans pour sortir de terre. L'ensemble construit résulte d'un processus de réduction des esquisses et avant-projets inlassablement modifiés par Jean Dubuisson (né en 1914).

L'opération, réalisée sur le domaine des Engraviers, fut produite en deux phases. La première partie du programme, "Athéna Résidence Hôtel", achevée en 1969, se situe en partie haute du terrain au cœur de la pinède et forme une simple barre s'élevant sur trois étages, à 30 mètres au-dessus du niveau de la mer, et abritant originellement un hôtel et un ensemble de studios. Entièrement construit en béton, cet immeuble n'est animé en façade que par les loggias agrémentées de menuiseries en aluminium, et des volets roulants en bois ou, depuis peu, en PVC. L'impression d'horizontalité est renforcée par une ligne décorative sombre qui court entre chaque étage.



Photo : © Sylvie Denante, drac paca crmh, 2007

La seconde partie, achevée en 1973 et baptisée Athéna Port, se situe au niveau d'une crique aménagée en port d'amarrage. Cet immeuble forme une barre, caractérisée par une architecture complexe et une mise en situation audacieuse.

Le projet d'aménagement conçu pour relier les deux barres entre elles a partiellement vu le jour avec la création une piscine et de jardins. L'hôtel ayant fermé, la résidence est aujourd'hui exclusivement destinée au logement annuel ou saisonnier.



Photo : © Sylvie Denante, drac paca crmh, 2007

Rédacteur : Eve Roy, drac paca crmh, 2006